



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

RÉUNION PUBLIQUE
vendredi 14 février 2020

20h30

Salle de l'ancien
Cinéma de
Mortagne
(face à la COOP)

LISTE

**Passion
Mortagne**



informations pratiques

DATES DES ELECTIONS

- Premier tour : dimanche 15 mars 2020
- Deuxième tour : dimanche 22 mars 2020

FONCTIONNEMENT DU VOTE

Cette année, la population de Mortagne est passée sous le seuil des 1.000 habitants, les règles du vote changent.

- Le conseil municipal de Mortagne se composera toujours de 15 personnes.
- Vous pourrez modifier votre bulletin en rayant les noms des personnes que vous ne souhaitez pas élire.
- Vous pourrez ajouter des noms de personnes. Celles-ci doivent être enregistrées comme candidat(e)s auprès de la préfecture. Cette liste sera affichée au bureau de vote.
- Seuls les 15 premiers noms de votre liste seront pris en compte.

VOTE PAR PROCURATION

Vous pouvez donner procuration de vote à une personne inscrite également sur les listes électorales de Mortagne sur Gironde. Vous pouvez faire cette démarche dès aujourd'hui et il n'y a pas de date limite, mais pensez que ce document doit avoir le temps d'être transmis au bureau de vote.

Toutes les informations et le formulaire sont disponibles sur le site Internet:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>



For our English-speaking fellow citizens,
you can contact Stéphane Cotier : +33 6 03 53 19 29.
We will be happy to meet you and explain our project in your language.
You can also send us an email : contat@passion-mortagne.com.

édito



Mortagnaises, Mortagnais,

Les 15 et 22 mars, vous aurez à vous exprimer pour élire une nouvelle municipalité pour les six prochaines années.

Je sais l'importance de la responsabilité que je vous demande d'accorder à notre équipe pour avoir occupé la fonction de conseiller municipal deux mandats durant.

La fonction de Maire va bien au-delà de la gestion d'un budget et de l'ensemble du personnel affecté à notre collectivité.

La proximité avec les citoyens, l'écoute, les échanges avec les institutions, la motivation et la disponibilité sont nécessaires au bon fonctionnement de notre communauté.

Suite aux échanges que nous avons déjà eu (questionnaire, rencontres, participations aux réunions citoyennes), nous avons développé dans ce document les projets que nous souhaitons porter avec vous.

Ce programme, réaliste, a un impératif : ne pas augmenter l'impôt communal au-delà de l'inflation. Une refonte de nos emprunts en cours, la poursuite et la recherche des économies réalisables, le recours raisonnable à l'emprunt, notamment sur des investissements rentables, nous permettront de maintenir cet objectif.

Nous vous invitons avec plaisir à la **réunion du vendredi 14 février à 20h30**, salle de l'ancien cinéma. Nous répondrons à vos questions et améliorerons, par nos échanges, la vision du futur de notre village, que nous vivons tous avec **PASSION**.

En ce mois de janvier, je me joins à toute l'équipe pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2020 ainsi qu'une bonne santé !

Stéphane COTIER

SOMMAIRE

COMMUNICATION	4	GESTION COMMUNALE	8
ENFANCE / JEUNESSE	4	LOGEMENT	9
VIE ASSOCIATIVE	5	SANTÉ	10
ACTIVITÉS / COMMERCES	6	ENVIRONNEMENT	10
CITOYENNETÉ	7	BÂTIMENTS / TRAVAUX	11

communication



L'efficacité de la communication au sein de notre communauté doit être encore améliorée.

Le nombre d'interactions, entre élus et citoyens, entre associations, entre population et acteurs économiques et/ou associatifs, entre Mortagnais, va nous amener à développer de nouveaux outils qui viendront compléter ceux existants.

PROPOSITIONS

- **Informations par SMS** : Vous pourrez vous abonner aux rubriques « Alertes / Informations locales / Activités / Travaux / Date des conseils municipaux... »
- **Panneaux d'affichage « Municipaux » près des points de passage fréquents** : nous afficherons les informations sur les activités « imminentes ». Au-delà de l'affichage municipal réglementaire, il faut répondre au besoin d'information sur les activités organisées près de chez nous.
- **Pack annuel de fiches pratiques** : Liste des Associations / Entreprises / Numéros utiles / Jour de ramassage des poubelles / Horaires de la déchèterie / Planning des manifestations. Ces fiches pratiques, distribuées avec le premier « Petit Mortagnais » de l'année, seront disponibles également dans les commerces et en Mairie. Le pack sera remis aux nouveaux arrivants.
- **Suivi de vos demandes en Mairie** : A l'aide d'un logiciel de gestion des demandes, nous pourrons vous informer plus facilement de leur évolution et de leur suivi.
- **Réunion d'échanges** : En début d'année, en plus des vœux de la municipalité, une réunion publique sera l'occasion d'échanger sur les projets en cours et de recueillir vos suggestions.
- **Bulletin Municipal** : Le « Petit Mortagnais » ouvrira une rubrique 'Expression Libre'. Une régie publicitaire sera également mise en place pour diminuer le coût de diffusion et permettre d'augmenter le nombre d'éditions.

enfance / jeunesse



Offrir des espaces d'activité et de rencontre sont de la responsabilité de la commune.

PROPOSITIONS

- **Création d'un City-Park aux alentours du stade de football** : Il s'agit d'une aire multi-sports ayant environ les dimensions d'un terrain de tennis.
- **Réaménagement de l'actuel local du foot** pour permettre aux jeunes d'utiliser cet espace. Des règles d'usage précises seront élaborées avec ces futurs usagers.
- **Aire de jeux pour enfants sur la zone du port**. Le coût est important et ce projet ne pourra se réaliser qu'avec l'obtention de subventions conséquentes.
- **Concertation avec le SIVOM Enfance/Jeunesse** : l'accueil périscolaire est un enjeu important pour attirer les jeunes parents actifs et maintenir la scolarisation dans notre école. Il faut supprimer les contraintes qui freinent le recours à son usage.

vie associative



Le tissu associatif Mortagnais est une grande richesse de notre commune. Nos associations, par leurs membres actifs, participent très largement au fonctionnement et à l'attractivité de notre commune.

Les manifestations festives et/ou culturelles, les activités sportives et même nos pompiers volontaires ne fonctionneraient pas sans ces énergies bénévoles.

Fort de ce constat, il est primordial que notre commune soutienne toutes les initiatives par la mise en commun des moyens nécessaires à leur fonctionnement.

ATTENTES / BESOINS

- Mise à disposition de locaux pour exercer les activités
- Mise à disposition des moyens techniques nécessaires aux activités
- Visibilité des associations et de leurs agendas auprès de la population et surtout des nouveaux arrivants.
- Subventions de fonctionnement et assistance à l'obtention de subventions auprès des organismes extra-communaux

PROPOSITIONS

- **Mise à disposition des locaux** : Au début du prochain mandat, nous collecterons l'ensemble des besoins de chacune des associations (vous pouvez commencer à effectuer ce recensement). Le parc immobilier de la commune devra être optimisé pour répondre à un maximum de besoins. Nous prévoyons déjà l'aménagement de l'ancien cinéma pour une utilisation polyvalente.
- **Mobilier nécessaire aux manifestations** : Son inventaire et son entretien doivent être mutualisés.
2 solutions : soit une gestion collective par toutes les associations, soit une prise en charge par la commune de ce matériel. Il est à noter que la mise en place du matériel, notamment des Tivolis, est très consommatrice de ressources. Il est dans notre intérêt d'optimiser ces besoins par une réunion annuelle de toutes les associations pour répartir au mieux ces usages.
- **Livret unique recensant toutes les associations** : Il sera élaboré et distribué à tous, notamment aux nouveaux arrivants.
- **Subventions communales** : C'est la partie la plus délicate en termes d'équité. Nous établirons une première règle basée sur le nombre d'adhérents et le budget de l'association. A cela s'ajouteront des enveloppes budgétaires motivées par les actions et réalisations concrètes présentées.

activités / commerces



Notre commune dispose de divers commerces et activités.

Toutefois, nous avons un déficit d'emplois annuels et les activités saisonnières ont parfois du mal à recruter.

L'agriculture a de forts besoins de main d'oeuvre et les activités en relation avec le tourisme souffrent d'un manque de logements saisonniers pour recruter.

Nous ne pouvons pas décréter l'installation de nouveaux acteurs mais il est du rôle de notre collectivité de favoriser de nouvelles implantations.

Avec la pression immobilière sur la région bordelaise et l'arrivée prochaine du réseau fibre optique, l'attractivité de notre commune doit être valorisée.

ATTENTES / BESOINS

- Favoriser les développements de projets portés par les acteurs locaux
- Orienter la politique communale vers le développement d'emplois locaux
- Relance d'un marché hebdomadaire

PROPOSITIONS

- **Recherche et installation d'un espace de travail partagé.**
La cible est l'ensemble des « télé-travailleurs » qui recherchent un lieu indépendant de leur habitation avec une petite salle de réunion pour recevoir leurs clients.
Nous solliciterons pour ce projet le soutien de la communauté d'agglomération sur son volet « développement économique ».
- **Diffusion des postes à pourvoir :**
Il s'agit d'améliorer la visibilité des postes à pourvoir : saisonniers, agriculture, restauration, services à la personne, petits travaux,...)
- **Le hangar communal de « la Mathe »** (hangar situé au début du chemin piéton) sera loué à une ou plusieurs sociétés en relation avec le nautisme.
(NB : cette location financera l'aménagement des locaux des ateliers municipaux)
- **Création d'un « Kiosque » au centre de la place Bel-Air.** Objectif :
Faciliter l'organisation de **manifestations sur la partie haute du village** et servir de support à l'installation d'un **marché hebdomadaire (probablement le jeudi matin après consultation des commerçants).**

citoyenneté



Cette période électorale ne peut pas être l'unique temps d'échange avec les élus. Il nous faut construire une relation continue sur toute la durée du mandat. En se basant sur des expériences couronnées de succès dans d'autres communes de taille similaire à Mortagne, nous, citoyens et élus, pouvons mettre en place ces outils qui pourront améliorer nos échanges.

ATTENTES / BESOINS

- Améliorer les échanges avec les élus
- Prise en compte des attentes et des projets portés par les citoyens
- Rapprocher les habitants des décisions importantes qui orientent notre avenir commun

PROPOSITIONS

- **Création d'une journée citoyenne :**
Une fois par an, au milieu du mois de mai, sous la forme d'ateliers à définir (Travaux, Nettoyage, Réparation des matériels utilisés par les associations, etc...). Cette journée se clôturera par un grand repas réunissant les participants.
- **Participation aux conseils municipaux :**
Lors des conseils municipaux, nous afficherons les documents soumis au vote pour une meilleure compréhension par le public présent.
Droit de parole systématique du public lors des questions diverses.
Inscription à l'ordre du jour des dossiers portés en mairie par les citoyens.
- **Ouverture aux habitants des commissions communales :**
Les critères d'appartenance à ces commissions sont à définir.
L'objectif est d'associer les compétences diverses qui font la richesse de notre communauté.
- **Conseils consultatifs :** Le cadre législatif propose la mise en place, sur demande des habitants du bourg, des hameaux et du port, de conseils consultatifs.
Ces groupes d'habitants seront reçus par le maire et informés des décisions concernant leur territoire.

gestion communale



Choisir d'habiter à Mortagne-sur-Gironde, c'est mettre en commun près d'un million d'euros de budget pour assurer l'ensemble des services que nous utilisons.

C'est une grande responsabilité que vous confiez à l'équipe municipale.

Il est primordial que vous puissiez avoir une visibilité claire sur l'utilisation des ressources financières et sur les actions entreprises.

Cette gestion englobe bien sûr l'encadrement des salariés. Ils réunissent des compétences fortes qu'il nous faut valoriser pour diminuer des dépenses aujourd'hui externalisées.

ATTENTES / BESOINS

- Une meilleure visibilité des actions entreprises
- Amélioration de la prise en compte et du suivi des demandes formulées.
- Disponibilité des élus selon leurs compétences.

PROPOSITIONS

- Sur le principe des services d'assistance mis en place dans le secteur privé, nous allons adopter un **outil de gestion et de suivi de vos demandes**. Nous pourrions ainsi centraliser l'ensemble des demandes, assurer un suivi et un retour d'information. Ces échanges sont particulièrement importants. Vous êtes les plus à même de nous décrire les améliorations à effectuer au plus proche de chez vous.
- Le **conseil municipal présentant le budget** sera plus particulièrement ouvert aux questions du public. Avant chaque vote d'un chapitre du budget, la parole sera donnée aux citoyens pour leur apporter les explications les plus complètes possible.
- Poursuivre la formation des personnels et la validation de leurs qualifications. Privilégier les travaux effectués en « régie ». Le fonctionnement de l'école, des régies (Camping / Port), l'entretien et les travaux sont assurés essentiellement par nos équipes qui regroupent toutes les compétences nécessaires. Nous communiquerons régulièrement sur les réalisations effectuées.
- Assurer auprès de la CARA (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique) la défense de nos intérêts et le soutien nécessaire à l'élaboration de nos projets.
- Le projet de **rattachement du port à la communauté d'agglomération** devra être tout particulièrement suivi pour la défense de nos intérêts.

logement



La diminution de la population (915 habitants), une perte de 10% depuis le dernier recensement, est une de nos préoccupations. Cette diminution impacte la viabilité de notre école, de nos commerces. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), démarré en 2015, n'est pas finalisé. Depuis l'expiration du POS (Plan d'Occupation des Sols), la commune a perdu son droit de préemption

PROPOSITIONS

- **Finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) :** Logements, Zones d'activités, respect des réglementations. L'importance de l'élaboration de ce document administratif, contraignant, ne doit pas être minimisée. Il devra intégrer les préconisations du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial), document d'urbanisme de la communauté d'agglomération qui sera finalisé fin 2020. Ce PLU oriente pour plusieurs années les choix de développement de notre commune. La communication et les échanges autour de ce projet sont primordiaux.
- **Création d'un lotissement communal :** La maîtrise d'ouvrage sera portée par la commune. Après sélection d'une entreprise « maître d'œuvre », la commercialisation des parcelles se fera à prix coûtant en favorisant les primo-accédants, souvent plus jeunes, dans l'objectif de maintenir l'occupation de notre école.
- **Maison d'hébergement d'urgence :** A la fois pour un caractère social et pour offrir une scolarisation de proximité aux familles victimes de violences conjugales, nous allons rechercher activement l'emplacement et les aides financières permettant cette installation.
- **Augmentation de la capacité du camping :** L'hébergement, c'est aussi l'accueil des saisonniers. Nous pouvons facilement augmenter la capacité du camping qui est déjà très attractif et prévoir des hébergements dédiés aux travailleurs saisonniers de la commune.

santé



La présence sur notre commune des professionnels de santé est l'une des plus grandes préoccupations de l'ensemble de la population. Cette crise de la désertification médicale touche tout le territoire. Il nous faut donc au niveau de l'agglomération, du département et de la région valoriser les réalisations déjà en place sur notre commune (Maison médicale) et soutenir l'enjeu d'une répartition homogène sur le territoire des professionnels de santé.

PROPOSITIONS

- **Construction d'une nouvelle pharmacie** : Il est inenvisageable que la pharmacie puisse fermer par manque d'investissement. Un nouveau pharmacien ne pourra s'installer qu'avec la certitude de disposer d'un outil de travail moderne. Ce nouveau bâtiment pourra accueillir au besoin un local de télé-médecine. Le coût de la construction, minoré des subventions sera entièrement supporté par une convention de location avec le pharmacien. A l'échéance du remboursement du crédit (15 à 20 ans), c'est une ressource financière qui sera bénéfique au fonctionnement de notre communauté.
- **Poursuivre la recherche et le maintien** des professionnels de santé sur notre territoire. Toutes les solutions, jusqu'au salariat d'un praticien, peuvent être envisagées. La communauté d'agglomération envisage également la mise en place de solutions spécifiques et nous devons être particulièrement attentifs à leur répartition sur le territoire.

environnement



Parce que nous aimons toutes et tous notre commune, il est évident qu'il faut préserver cet environnement unique qui est notre plus grand patrimoine commun. Mais plus que des incantations, il nous faut mettre en place et soutenir des actions concrètes. Toutes les initiatives portées à notre connaissance seront étudiées avec intérêt.

PROPOSITIONS

- **Création d'un « poulailler collectif »**. Avec ce projet, plusieurs objectifs sont visés. Réduire notre impact « déchets ». Favoriser les relations humaines avec les adultes handicapés qui auront la gestion de cette installation. Le coût financier de ce projet sera porté uniquement par des subventions.
- **Création d'un jardin partagé**. Cet espace, si possible proche des écoles, sera encadré par des professionnels de l'agriculture raisonnée. A la fois utilisable par l'école dans un but pédagogique, il sera une source de produits frais pour notre cantine municipale.
- Possibilité pour les particuliers de **disposer sur l'espace public des « mini-jardins »** partagés. Leur implantation sera étudiée pour harmoniser l'ensemble.
- **Eco-pâturage** : Durant la période de fermeture du camping, des moutons seront installés pour entretenir le terrain jusqu'au printemps.

bâtiments / travaux



L'église, la mairie, l'école, les hangars, le bâtiment « comité des fêtes », la maison médicale, les appartements, le cimetière, le bureau de poste, les cabanes, l'ancien cinéma, les points de distribution d'électricité et bien sûr l'ensemble de la voirie communale, chemins et trottoirs répartis sur la commune sont tous à notre charge en entretien, mise aux normes, dépenses de fonctionnement.

C'est un poste de dépenses important.

Les mises en conformité sont impératives. Un accident engagerait la responsabilité de la commune et affecterait notre budget pour plusieurs années.

L'agrandissement du cimetière, la réfection des trottoirs, les travaux des « entrées » de Mortagne, la mise aux normes de la cantine scolaire, les mises en conformité électriques sont des chantiers impératifs qui ne peuvent plus être reportés.

PROPOSITIONS

- **Travaux de mise en conformité** : Sur la base des rapports « Véritas », un plan de travaux doit immédiatement être mis en place pour couvrir la responsabilité de la commune.
- **Agrandissement du cimetière** : Un columbarium sera rapidement créé dans l'enceinte de l'actuel cimetière. Sur le terrain adjacent (propriété de la commune) sera construit le nouvel ensemble.
- **Construction d'une nouvelle Pharmacie** : Point développé dans la rubrique « santé »
- **Électricité de l'église** : Nous allons refaire à neuf l'ensemble de la distribution électrique de cet édifice. Ces travaux seront effectués par nos personnels. Nous ne pourrions pas, dans ce mandat, effectuer d'autres travaux (sauf urgences) sur cet édifice.
- **Agrandissement de la cantine scolaire** : Le gros œuvre sera externalisé. L'aménagement intérieur sera réalisé par nos services. L'objectif est d'améliorer l'accueil des usagers extérieurs à l'école dans les meilleures conditions sanitaires et disposer de l'espace suffisant pour traiter les produits issus de nos productions locales.
- **Entrées de Mortagne** : Probablement le point le plus important financièrement. Lors de l'étude effectuée il y a de nombreuses années, le reste à charge pour la commune s'élevait à 250.000€. Une nouvelle étude sera préalablement initiée pour cette réalisation.
- **Réfection des trottoirs** : Une fois identifié l'ensemble des défauts, un calendrier sera établi pour effectuer les travaux et vous sera communiqué.
- **Aménagement de l'ancien cinéma** : Point développé dans « Vie associative »
- **Mise en accessibilité** : certains aménagements, à l'église, au temple, au cinéma sont nécessaires. D'autres bâtiments sont beaucoup plus difficiles d'accès et ne seront pas aménagés dans l'immédiat. Il nous faut toutefois repenser l'accessibilité de la salle du conseil, qui est notamment utilisée pour les mariages.



**Stéphane
COTIER**

Informaticien
49 ans



**Stéphanie
GUILLET**

Vendeuse
47 ans



**Arcadius
EPAUD**

Retraité de la Police
Nationale
64 ans



**Anita
TIJOUX**

Conseillère Immobilier
62 ans



**Dominique
QUEQUET**

Retraité inspecteur
commercial
66 ans



**Anthony
VOLOSCAK**

Conseil en immobilier
Pompier volontaire
30 ans



**Adeline
VIGIER**

Professeur des écoles
36 ans



**Ludwig
MARX**

Marin professionnel
Auto-entrepreneur
46 ans



**Chantal
ILLIGO**

Retraîtée
62 ans



**David
BELLIN**

Chef d'entreprise
45 ans



**Georges
SMOOS**

Prof. Architecte
75 ans



**Nathalie
MONTAUBIN**

Agent de sécurité
34 ans



**Alain
LE GOFF**

Retraité de la
banque
62 ans



**Elisabeth
MARTINET**

Etudiante
19 ans



**Christophe
PRINS**

Retraîtée
Ministère Intérieur
Pays-Bas
68 ans



ÉLECTION MUNICIPALE 2020

06 03 53 19 29 - www.passion-mortagne.fr - contact@passion-mortagne.fr